**Vue actuelle**

**Vue avec projet de construction**

Monsieur le Maire,

Les habitants du quartier de Celleneuve, par cette pétition, vous demandent d'intervenir pour faire annuler l'autorisation de construire un bâtiment d'habitation (PC 34172 24 M0063) pour les raisons que nous vous exposons.

Depuis quelques années des travaux d'embellissement et de valorisation du vieux quartier de Celleneuve autour de l'église Ste Croix ont été effectués avec notamment :

- Suppression des fils électriques aériens et des poteaux afin de dégager la vue sur l'église,
- Aménagement en cours des rues avec une recherche esthétique (revêtement, fleurissement) et conviviale (pas de stationnement),
- Achat par la Mairie d'immeubles sur la place Renaudel pour développer le centre cinematographique Nestor Burma.

Malheureusement toutes ces actions d'embellissement sont menacées par une maison à trois niveaux qui doit être érigée au 14 rue du tour de l'Eglise (parcelle 710). Par sa hauteur (10,45 m) dépassant celle des habitations voisines, cette construction masquera une très grande partie de la façade nord de l'église. Cette implantation sera nettement visible depuis l'espace public (en particulier depuis les rues Icard et du Bassin) et ce site patrimonial important sera irrémédiablement enlaidi. Par ailleurs de nombreuses singularités dans la demande nous sont apparues laissant penser que le dossier n'avait pas été étudié avec le sérieux qu'il méritait, compte tenu du classement du quartier.

Embellir le quartier et laisser s'implanter devant notre église cette 'verrue' parfaitement visible depuis les rues adjacentes ou depuis les habitations nous paraît un gachis insupportable.

Pour ces raisons, nous, habitants du quartier soussignés, vous demandons de faire annuler ce permis de construire.

Le 25 Juin 2025